



Avec la participation
du FSE-Objectif 3



LE FONDS SOCIAL EUROPEEN ET LE DISPOSITIF PLURIELLES

Les industries des Papiers et Cartons, comme l'ensemble des autres secteurs d'activités, vont devoir affronter à l'horizon 2005 – 2010 une réalité démographique : le vieillissement de la population active avec, pour conséquence, des départs massifs à la retraite touchant près du quart des effectifs de la Branche.

Dans ce contexte, le recrutement et la mobilité interne vont être deux leviers de la pérennisation des savoir-faire de nos entreprises. A l'heure où de nombreux recruteurs déplorent un manque important de main-d'œuvre qualifiée, notre Branche a choisi de dépasser les *a priori* sur le « genre » des métiers et de miser sur la mixité professionnelle.

Dans cet esprit, FORMAPAP a développé le dispositif **PLURIELLES** avec le soutien du FSE Objectif 3.

DEUX ACTEURS POUR DEVELOPPER LA MIXITE PROFESSIONNELLE EN ENTREPRISE

1/ Le Fonds Social Européen

Le Fonds Social Européen, en collaboration avec les Etats membres, participe à la mise en œuvre de la politique de cohésion économique et sociale de l'Union européenne.

Il a notamment pour mission de :

- faciliter l'accès au marché du travail,
- lutter contre le chômage,
- promouvoir l'égalité des chances,
- et développer l'emploi, les compétences et les qualifications.

Dans le cadre de son Objectif 3, Axe 5, Mesure 8/9 « Amélioration de l'accès et de la participation des femmes au marché du travail », le FSE soutient des actions menées par les entreprises et les pouvoirs publics notamment dans le but de :

- faciliter l'entrée des jeunes femmes dans l'activité professionnelle,
- favoriser l'insertion des femmes dans l'emploi,
- diversifier les filières de formation,
- et développer les carrières professionnelles des femmes.

2/ FORMAPAP

FORMAPAP est l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) des Industries des Papiers et Cartons (Production, Transformation, Distribution). Il gère les contributions des entreprises destinées à financer la formation des salariés de la Branche.



Avec la participation
du FSE-Objectif 3



Depuis 2000, FORMAPAP développe des dispositifs visant à soutenir les stratégies de formation de ses adhérents. C'est ainsi qu'en 2004, l'OPCA lance, avec le concours du FSE, **PLURIELLES** dont l'objectif est d'accompagner entreprises et salariés de notre secteur dans leurs projets contribuant au développement de la mixité professionnelle.

Le dispositif **PLURIELLES**, c'est :

- une équipe technique qui propose informations et conseils pour tous les projets d'entreprise en faveur de la mixité ;
- un soutien financier (cofinancement européen) pour les actions de formation :
 - qui facilitent l'accès des femmes à des métiers et fonctions techniques ou d'encadrement,
 - qui permettent à des hommes ayant de l'ancienneté sur des postes techniques d'évoluer vers des postes qualifiés, traditionnellement occupés par des femmes au sein de leur entreprise.

Avec le concours du FSE Objectif 3, 25% à 50% de l'ensemble des coûts liés à ces actions peuvent être pris en charge en complément des autres financements proposés par FORMAPAP (plan de formation, périodes de professionnalisation...);

- un accompagnement personnalisé, assuré par des prestataires sélectionnés, pour orienter et accompagner dans leur parcours les salariés bénéficiant d'une formation financée par **PLURIELLES**.

Pour en savoir plus sur le Fonds Social Européen

Centre national d'information sur l'Europe

Sources d'Europe

Socle de la Grande Arche
92054 PARIS La Défense
Mail :

sources-europe@info-europe.fr

Site Internet sur l'Union
européenne :

www.info-europe.fr

Mission FSE

Délégation générale à
l'emploi et à la formation
professionnelle
Ministère des Affaires
sociales, de l'Emploi et de la
Solidarité

7 square Max Hymans
75741 PARIS Cedex 15
Téléphone : 01 44 38 38 38

Site Internet sur le FSE :

www.travail.gouv.fr/fse/

Bureau de la Commission européenne

288 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS
Téléphone : 01 40 63 38 00